

Ecole Maternelle Henri Coursier à Lezennes
Conseil d'école n°1 – le vendredi 18 octobre 2019

Etaient présents :

- Mme Lasserye, Mme Flourez, Mme Lonchamp-Marcelli, Mme Boëhm, Mme Noël, Mme Saison, Mme Bailly, enseignantes
- M. Decourselle, Adjoint à l'éducation à la mairie de Lezennes
- Mme Cardock, Mme Pouplard, Mme Gatinet, Mme Morgant, M. Dewulf, Mme Hermary, représentants des parents d'élèves

Etaient excusés :

- M. Parmentier, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mme Dutriez, DDEN
- Mme De Bock, Mme Laubenheimer, enseignantes

Ordre du jour:

- **Présentation des membres du Conseil d'Ecole**
- **Effectifs et répartition**
- **Le règlement intérieur: modification et vote**
- **Le projet d'école: actions prévues lors de cette année scolaire**
- **Projets de classes, sorties, spectacles**
- **Coopérative**
- **Questions de parents**

1) **Présentation des membres du Conseil d'Ecole:**

L'équipe enseignante a accueilli cette année 3 nouvelles enseignantes:

- Mmes Lysa Boëhm et Lydie Laubenheimer, qui travaillent à mi-temps dans la classe des PS-MS
- Mme Mélanie Saison, qui assure la décharge de Mme Flourez, les mardis et mercredis.

Mme Laubenheimer étant absente depuis plusieurs semaines, elle est remplacée par Mme Claire-Marie Noël. Nous ne savons pas quand Mme Laubenheimer reprendra le travail.

Le reste de l'équipe reste inchangé:

- Mme Cécile Lonchamp-Marcelli chez les PS
- Mme Flourez chez les MS
- Mme Lasserye chez les MS-GS
- Mme Bailly et Mme De Bock (le lundi) chez les GS.

Suite aux élections de parents qui ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019, les représentants de parents d'élèves sont:

- Mme Ann-Gaëlle Gatinet (titulaire)
- M. Thomas Dewulf (titulaire)
- Mme Virginie Cardock (titulaire)
- Mme Emilie Hermary (titulaire)
- Mme Amélie Morgant (titulaire)
- Mme Kathleen Monget (suppléant)
- Mme Emmanuelle Wattier (suppléant)
- Mme Claire Loire (suppléant)

- Mme Emilie Pouplard (suppléant)
- M. Tony Allaire (suppléant)

Le taux de participation cette année a été de 28,7%.

Pour l'année prochaine, les représentants de parents et l'équipe enseignante préfèrent que le vote se fasse uniquement par correspondance (conformément à l'arrêté du 19 août 2019: « le vote a lieu à l'urne et par correspondance ou uniquement par correspondance sur décision du directeur d'école, après consultation du conseil d'école »).

2) Effectifs et répartition

131 enfants sont inscrits dans l'école.

En voici la répartition (au 18 octobre 2019):

PS-Mme Lonchamp- Marcelli	PS-MS Mmes Laubenheimer et Boëhm	MS Mmes Flourez et Saison	MS-GS Mme Lasserye	GS Mmes Bailly et De Bock
26	26 (6 PS et 20 MS)	27	25 (6 MS et 19 GS)	27

Soient:

- 32 PS
- 53 MS
- 46 GS

Une demande d'inscription vient d'être validée par Monsieur le Maire. Ainsi, à la rentrée des vacances de Toussaint, un nouvel élève sera accueilli en PS, dans la classe de Mme Lonchamp-Marcelli.

3) Le règlement intérieur

Quelques points ont été modifiés (paragraphe 1.3 concernant l'absentéisme et 2.2 concernant le blog d'école).

Le nouveau règlement a été voté à l'unanimité et sera donc distribué aux familles à la rentrée des vacances de Toussaint.

4) Le projet d'école

D'après l'échéancier du projet d'école, voici les actions prévues lors de cette année scolaire:

- Créer un outil d'évaluation diagnostique pour chaque niveau, afin d'identifier plus rapidement les besoins des élèves
- Mise en place d'un « tribu » école (cloud pour mettre en commun les documents de l'école, progressions, évaluations...)
- Introduire les débats philosophiques en MS et GS
- le blog d'école: mis en place en septembre
- le potager: remise en état et projet d'un jardin durable (écologique et zéro déchet) ...: la mairie a été sollicitée afin de nous aider (achat de carrés potager, bac récupérateur d'eau, bac à compost, nichoirs et mangeoires pour oiseaux, hôtel à insectes...).

5) Projets, sorties, spectacle:

Les projets communs:

- Toutes les classes bénéficient de l'intervention de Varinka Valenzuela pour les séances de musique.
- La ferme du paradis:

Les classes de PS-MS, MS, MS-GS et GS sont allées à la ferme du paradis de Seclin pour cueillir des fruits et légumes, qui ont ensuite été cuisinés lors de la semaine du goût.

- Sortie au cinéma:

Le 12 décembre, toutes les classes iront au cinéma le Méliès de Villeneuve d'Ascq, pour assister à une projection sur les thèmes de l'hiver et Noël. Les entrées sont payées en totalité par l'Amicale Laïque. Les bus sont pris en charge par la municipalité.

- La forêt:

En avril-mai (dates variables selon les classes), toutes les classes iront dans la forêt de Raimes, pour assister à des animations sur différents thèmes (la forêt au fil des saisons, les animaux de la forêt, le compost, ...).

- Mise en place du décroisement sous une nouvelle forme.

Tous les élèves de MS et GS de l'école sont mélangés et répartis par groupe (20 enfants). Ils bénéficient, à tour de rôle, de plusieurs séances d'apprentissage sur les thèmes suivants :

- le potager et la nature (avec Mme Lysa Boëhm et Mme Claire-Marie Noël)
- les contes traditionnels (Mme Lonchamp-Marcelli)
- débats philosophiques (Mme Lasserye)
- sciences (Mme Flourez)
- éveil aux langues et premiers pas en anglais (Mme Bailly et Mme De Bock)
- jeux mathématiques (Laurence et Perrine, ATSEM).

Les projets des classes:

- PS: travail sur le thème de la forêt. En musique, les parents seront invités à participer à une séance. En mai, les enfants iront à la ferme.
- PS-MS: travail sur les 5 sens. En musique, le thème retenu est « le monde en musique ».
- MS: travail sur les 4 éléments. Ce thème est également développé en musique avec Varinka et une clé USB sera remise aux parents afin de restituer le travail effectué lors des séances (comptines, paysages sonores, ...).
- MS-GS: travail sur l'album « La sieste de Moussa » en classe et avec Varinka. Une clé USB sera remise aux parents en fin d'année scolaire. Ce projet se fera aussi en lien avec la classe de Mme Lohez (CP). En outre, les MS-GS participeront aux rencontres USEP de la circonscription.
- GS: projet sur les saisons (en sciences, en arts et en musique). Un spectacle musical, réalisé avec l'aide de Varinka, sera présenté aux parents en fin d'année scolaire (le jeudi 28 mai à 18h). Différentes actions seront également menées durant l'année avec les classes d'élémentaire : la semaine du goût, avec la classe de Mme Fournier (CP), jardinage avec la classe de M. Capelle (CE1), ... La classe participera également aux rencontres USEP.

En outre, les photos de Noël auront lieu le mercredi 20 novembre.

Les photos de classe auront lieu plus tard dans l'année (vers mars-avril). La date n'est pas encore fixée.

6) La coopérative

Lors du bilan financier réalisé le 31 août 2019, il y avait 1459,89 euros sur le compte de l'école. Cet argent permettra de financer une partie des sorties de l'année scolaire, les achats de matériel pour les classes (albums, matériel pour les objets de Noël, ...).

7) Questions de parents:

- **Est-il possible de mettre en place le port du casque pour les trottinettes dans la cour de récréation ?**

Cela n'est pas possible : pour des raisons d'hygiène, il faudrait que chaque enfant ait un casque. Or, les enfants n'étant pas encore suffisamment autonomes, les enseignantes devraient donc mettre et retirer les casques, ce qui représente un temps trop long par rapport à la durée de l'activité (deux enseignantes pour une soixantaine d'enfants). De plus, la réglementation n'impose pas l'utilisation des casques lors des temps récréatifs.

- **Comment le harcèlement scolaire est-il détecté à l'école ? Y a t il des formations ?**

C'est un sujet pris très au sérieux par le ministère de l'Education Nationale. De nombreux guides ont été publiés, dont les enseignants doivent avoir connaissance. Un site est dédié à ce sujet (nonaharcelement.education.gouv.fr). Une circulaire a été diffusée auprès de tous les enseignants, à l'échelle nationale, afin de prévenir et lutter contre le harcèlement. Il existe un prix de mobilisation contre le harcèlement, adressé aux écoles élémentaires, aux collèges et lycées. Des plateformes téléphoniques sont également mises à disposition dans chaque académie. Ce sujet est également traité sur le site « mallette des parents ». Cette liste de dispositifs/actions est non exhaustive.

Mme Bailly, directrice de l'école, a également suivi une formation sur ce thème lors de l'année scolaire 2018-2019.

Cette problématique touche davantage les écoles élémentaires que maternelles (nous sommes donc davantage dans la prévention). Cependant, toutes les équipes sont sensibles au bien-être des élèves. Le meilleur moyen de détecter le harcèlement réside dans:

- un climat de confiance entre les enseignants et les enfants (manière d'accueillir les propos des enfants, ...)
- une bonne communication entre enseignants afin d'être vigilants, mais aussi entre parents et enseignants
- la pratique des débats philosophiques

- **Est ce que la piscine peut-elle être remise en place avec les GS ?**

Pour rappel, les séances de piscine avaient été supprimées pour différentes raisons :

- nous avons à l'époque trois classes de MS-GS. Or, les maitres-nageurs ne souhaitaient pas tous travailler avec des MS (très jeunes). Nous n'avions pourtant pas d'autres possibilités d'organisation et étions obligées d'emmener nos MS.
- lors de certaines séances, il manquait des maîtres-nageurs, ce qui empêchait la bonne progression des enfants.

La constitution des classes ayant changé cette année, il pourrait être envisageable de n'y retourner qu'avec les GS (les 6 MS de la classe de Mme Lasserye pourraient être répartis dans les deux autres classes de MS).

La décision de reprendre ces séances dépendra donc des créneaux disponibles et de la garantie du suivi de chaque groupe (notamment nombre de maîtres-nageurs suffisant).